

[Texte]

L'UTILISATION D'AVIONS DU MDN PAR DES MINISTRES

Question n° 1997—**M. Cossitt:**

1. Depuis la date d'arrivée au pouvoir du gouvernement, après l'élection générale du 18 février 1980, le Premier ministre ou des ministres ont-ils utilisé des avions du ministère de la Défense nationale et, dans l'affirmative et dans chaque cas, *a*) quand, *b*) pourquoi, *c*) qui a utilisé l'avion et quels sont les nom et description de poste des personnes qui ont pris place à bord de l'avion à un moment donné, *d*) quels ont été les points de départ et d'arrivée et les escales, *e*) combien a coûté chaque vol?

2. Combien ont coûté tous ces vols au total?

(Le document est déposé.)

L'UTILISATION DES AVIONS À RÉACTION FALCON PAR DES MINISTRES

Question n° 2519—**M. McKinnon:**

Au cours des quatre premiers mois de 1981, des avions à réaction Falcon du ministère de la Défense nationale ont-ils servi à transporter des ministres ou des parlementaires fédéraux et, le cas échéant, combien de voyages ont été effectués et, dans chaque cas, *a*) quels en ont été (i) la date (ii) le lieu de départ (iii) la destination, *b*) quel était le passager principal?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

**M. Smith:** Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Mme le Président:** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

**M. Stevens:** Madame le Président, j'interviens à propos de mon rappel au Règlement d'hier. Cela fait un an que la question n° 2042 sur ce que le grand voyage du premier ministre, effectué il y a environ un an, a coûté aux contribuables demeure sans réponse. Votre Honneur se souviendra qu'hier, le leader du gouvernement à la Chambre a promis d'y répondre aujourd'hui; or, nous avons effectivement une réponse, mais qui ne comporte pas les éléments de la question qui figure au *Feuilleton* depuis des mois.

**M. Smith:** Madame le Président, si le député se donnait la peine de regarder, il constaterait qu'on a répondu à la question 2035 qui figure au *Feuilleton* de lundi au nom du député de Victoria.

**M. Young:** Madame le Président, je voudrais que le secrétaire parlementaire me dise quand il a l'intention de répondre aux questions que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* au sujet du rapport intitulé *Obstacles*. Hier, le ministre d'État a déposé à la Chambre le texte des premières réponses aux quelque 40 recommandations de ce rapport. Dans des annonces antérieures, le gouvernement a parlé de donner suite à 56 des recommandations de ce rapport. Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à la Chambre ainsi qu'à moi-même quand nous pouvons escompter qu'on donnera suite à au moins 16 des

*Affaires extérieures et défense nationale*

réponses initiales supplémentaires qui ne figureraient pas dans le document que le ministre a déposé hier?

**M. Smith:** Madame le Président, je présenterai des instances au secrétaire d'État qui vient d'être chargé de coordonner ces réponses.

**M. Waddell:** Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à la Chambre si le sous-comité des Caraïbes se rendra dans les îles Turks et Caicos?

**M. Smith:** Madame le Président, il pourrait demander à son collègue quand il partira, mais je ne crois pas que cela figure dans l'ordre de renvoi que la Chambre vient d'adopter.

[Français]

**Mme le Président:** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre est-elle d'accord pour que les questions n°s 1997 et 2519 soient transformées en ordres de dépôt de documents?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET LA DÉFENSE NATIONALE

MOTION VISANT À AUTORISER LE COMITÉ PERMANENT À ÉTUDIER LES QUESTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ ET AU DÉSARMEMENT

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé)** propose:

Que le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale soit autorisé à examiner les questions relatives à la sécurité et au désarmement en accordant une attention spéciale à la participation du Canada à la deuxième Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement prévue pour juin et juillet 1982, et qu'il fasse rapport à la Chambre au plus tard le vendredi 2 avril 1982; et

Que le Comité soit habilité à cette fin à retenir les services de conseillers pour l'aider dans son travail, à engager le personnel professionnel et de soutien nécessaire et qu'il soit en outre autorisé à inviter le public à exposer ses vues sur les questions susmentionnées.

—Madame le Président, je comprends qu'il y a eu des consultations à ce sujet, et qu'il y a consentement unanime pour l'adoption de cette motion.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime?

[Traduction]

**M. Nielsen:** C'est exact, en effet, madame le Président. Je n'ai pas le *Feuilleton* sous les yeux et j'aimerais savoir si le terme «sécurité» figurait dans la motion.

**M. Pinard:** Oui.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** C'est exact.